

Renvoi au comité d'instruction publique de l'invention du citoyen Girod, horloger à Avignon (Vaucluse) d'une montre adaptée au système ancien et nouveau, en annexe de la séance du 27 nivôse an II (16 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de l'invention du citoyen Girod, horloger à Avignon (Vaucluse) d'une montre adaptée au système ancien et nouveau, en annexe de la séance du 27 nivôse an II (16 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 404;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36298_t2_0404_0000_7

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Si de l'or la soif sacrilège
A séduit des cœurs corrompus;
Si Toulon sous l'effort d'un siège
Fit croire nos soldats vaincus,
Anglais, au triomphe coupable
Bientôt la défaite survit :
Le Français indigné poursuit
Et cueille un laurier plus durable.
Chantons.

Dignes soutiens de la patrie
qui mourûtes au champ d'honneur,
Les murs de Toulon asservie
Attestent votre noble ardeur.
Oui votre ombre à jamais chérie
Vient errer parmi les vainqueurs;
Et vos noms écrits dans nos cœurs
Vous rappelleront à la vie.
Chantons.

Des mers le commerce facile
Appelle déjà nos vaisseaux;
Neptune voit d'un œil tranquille
Notre pavillon sur les eaux.
Il sourit, applaudit, admire
En y voyant la liberté
Déjà plus d'un peuple soupire
Après cette divinité.
Chantons.

Renvoyé au comité d'instruction publique par
celui des pétitions (1).

II

[Le cⁿ Girod, horloger, à la Conv.; Morez, 7 niv.
II] (2)

« Législateurs,

Occupé dès ma tendre jeunesse au métier ou
à l'art de l'horlogerie, j'ai quelquefois exécuté
des pièces assez compliquées et de nouvelles in-
ventions à Avignon, département de Vaucluse
où je fais une résidence ordinaire, dès que j'ai
quitté Morez-la-Montagne, mon lieu natal, où
je me trouve actuellement.

J'ai lu les divers mémoires et rapports du
citoyen Romme sur le nouveau calendrier et
l'horlogerie. Cette lecture m'a fait concevoir le
plan d'une montre qui mesurera le temps selon
les deux systèmes ancien et nouveau. Comme
mon plan n'a encore été développé par aucun
artiste, je crois en être le créateur et la montre
qui en serait le résultat pourrait s'appeler une
montre à la Girod. J'exécute une telle pièce et
j'en ferai hommage à la Convention nationale,
si elle veut l'agréer. En attendant, je viens lui
soumettre mon plan et je l'établis ainsi qu'il
suit :

1° Les deux premières roues seront chacune
de 60.

2° Les deux autres roues suivantes, chacune
de 52.

3° La roue de rencontre de 13.

4° Tous les pignons de 7, excepté celui du
centre qui sera de 22 et qui portera une chaus-
sée; comme à l'ordinaire.

5° Cette chaussée sera de 12 en engrènera à
une roue de 30 :

6° Cette roue de 30 portera un pignon de 8
qui donnera le mouvement à la roue à canon des
heures, laquelle sera de 32.

7° Le pignon du centre (c'est la seule, l'uni-
que pièce qui ne se trouve pas aux montres an-
ciennes) portant la chaussée fera dix tours par
jour et servira à marquer les nouvelles minu-
tes.

8° La roue à canon ne fera qu'un tour par
jour et portera une aiguille à deux branches
qui marquera à la fois les nouvelles heures et
les anciennes.

9° Afin de tenir le mouvement fort bas, on
pourra noyer à la grande platine, toutes les
roues, même le barillet, la roue de fusée excepté.

10° La roue de fusée donnera l'impulsion à
deux pignons simultanément, savoir le pignon
du centre et le pignon de la grande moyenne
qui ne sera pas au centre.

11° La fusée portera 4 tours et 3/4 de chaîne,
de manière que la montre restera montée envi-
ron 30 heures anciennes ou 12 heures 1/2 nou-
velles.

12° Le pignon du centre qui ne portera point
de roue, donnera la facilité de noyer, une par-
tie du moins, le nez de la poterne dans la grande
platine, afin de tenir la roue de rencontre plus
haute de même que la verge.

13° Le cadeau aura trois divisions circulaires
et concentriques. La première fois la plus grande
sera divisée en 100 pour indiquer les minutes,
la seconde divisée en 24 parties, indiquera les
24 heures anciennes par deux divisions, com-
mençant chacune par un et finissant par 12;
la troisième sera divisée en 10 parties pour in-
diquer les 10 heures nouvelles; de telle sorte
que l'aiguille ne faisant qu'un tour par jour,
indiquera à la fois les heures anciennes et les
nouvelles.

Le citoyen Romme a dit que l'on pourra en-
ter le cadran des grosses horloges et peindre
cinq heures au tour de douze. Il me paraît ce-
pendant plus naturel de peindre les 5 heures
nouvelles en dedans des heures anciennes plu-
tôt qu'autour ou en dehors, parce que le cercle
qui en est le plus grand doit être affecté au plus
grand nombre de divisions, tel est l'objet d'une
première question.

Ne serait-il pas aussi plus convenable que le
nombre de 10 occupât dans les nouveaux ca-
drams, le point d'en bas diamétralement opposé
au lieu de se trouver en haut? Le changement
d'un jour à l'autre qui s'opère à minuit semble
exiger cette transposition et indiquer le haut
et non le bas du cadran. Voilà l'objet de la
seconde question.

Si mes observations sont justes, je demande
qu'on les approuve; et si elles ne sont pas fon-
dées, je désirerais aussi qu'on me le prouvât.
Je n'ai d'autre vue en cela que de m'instruire et
de me rendre, dans mon art, utile à une patrie.
Salut. »

F. J. GIROD, horloger.

Mon adresse est chez le citoyen Claude Jobez,
marchand horloger à Morez-la-Montagne pen-
dant un mois à dater de ce jour et dès lors à
Avignon, rue de la Balance.

Renvoyé au comité d'instruction publique par
celui des pétitions (1).

(1) Mention marginale datée du 27 niv. et signée
Jay.

(2) F¹⁷ 1008^D, pl. 2, p. 1698.

(1) Mention marginale, datée du 27 niv. et signée
Jay.